

AFFAIRE N° 5

ORGANISATION SCOLAIRE A LA BRETAGNE.

LE MAIRE donne lecture de la lettre de M. le Vice-Recteur.

ACADEMIE D'AIX
VICE-RECTOTAT
DE LA REUNION.

N° 2735 / BP

Saint-Denis (Réunion) le 1er Mars 195

LE VICE-RECTEUR

à Monsieur le MAIRE

- SAINT-DENIS -

Objet: Organisation scolaire à la Bretagne Saint-Denis

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir soumettre au Conseil Municipal dans sa prochaine séance le projet suivant concernant l'organisation scolaire à la Bretagne?

L'école de la Bretagne est actuellement une école mixte à 6 classes. Or elle vient d'être relogée dans deux bâtiments séparés l'un de l'autre par une distance d'un kilomètre environ. Il y a donc tout intérêt à scinder l'école mixte actuelle en deux écoles distinctes, l'une pour les filles l'autre pour les garçons.

En effet il sera difficile pour la directrice actuelle d'exercer une action efficace sur les deux écoles à la fois. D'autre part les effectifs s'élèvent à 286 élèves dont 142 garçons et 144 filles ce qui représentera 4 classes de garçons et 4 classes de filles à peu près égales en effectifs (35 par classe).

Il y a d'autant plus intérêt à créer deux écoles distinctes à la Bretagne que les textes officiels nous y invitent, les écoles mixtes n'étant justiciables que dans les petites localités où elles ne comptent pas plus de 3 classes.

En résumé il conviendrait d'établir à la Bretagne une école de filles à 4 classes et une école de garçons à 4 classes (par création de 2 nouveaux postes).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire parvenir un extrait de la délibération du Conseil Municipal sur cette question afin de permettre de soumettre ce dossier au Conseil Départemental de l'Enseignement Primaire.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée./.

Le Vice-Recteur p.i.
Signé: P. GIRARD

LE MAIRE expose qu'il existe actuellement deux groupes ^{d'écoles} à la Bretagne, l'une au village et l'autre située un peu plus haut à 1 kilomètre 500.

Mme AMELIN estime qu'en créant une école de garçons et une école de filles le parcours deviendrait un peu trop long pour les petits enfants qui demeurent au centre du village, alors que l'école mixte est intéressante en ce sens qu'elle peut recevoir tous les enfants.

Après échange de vues le Maire propose au Conseil d'étudier la question avec M. le Vice-Recteur, compte tenu des effectifs.

Le Conseil, à l'unanimité, vote le maintien de l'école mixte en attendant qu'une résolution soit prise.